



Chers parents,

Il est déjà temps pour vos enfants de reprendre le chemin de l'école et d'en retrouver le rythme ! Cette année encore, le service d'accueil extrascolaire veillera au bien-être de vos enfants en assurant le soir et le mercredi après-midi un accueil de qualité leur permettant de se distraire avant votre arrivée. Dans ce but, les accueillant(e)s suivent des formations tout au long de l'année et ont la possibilité d'avoir du matériel ainsi que des nouveaux jeux.

Pour accueillir votre enfant en toute sécurité, nous vous demandons de compléter la fiche de renseignements « Accueil Extrascolaire » et de la remettre à l'enseignant de votre enfant au plus tard le 8 septembre 2023. Pour recevoir l'attestation fiscale en matière de garde d'enfants, il est important d'indiquer vos numéros de registres nationaux (parents/enfants)

Nous vous rappelons que l'accueil se déroule dès la fin des cours et se termine à 18h. Nous tenons à vous sensibiliser sur l'heure de fermeture et respecter cet horaire.

Si vous rencontrez des difficultés pour récupérer votre enfant à l'heure et/ou signaler une urgence, merci de contacter le 069/33.22.10 (numéro commun à toutes les écoles à utiliser après 16h)

Le prix de l'accueil reste inchangé :

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : un forfait de 0.50€ par accueil et par enfant (étude et accueil confondus)
- Le mercredi : un forfait de 2€ par accueil et par enfant.

L'équipe Accueil Extrascolaire reste à votre disposition pour toutes questions ou informations complémentaires au 069/33.22.24.

L'équipe Accueil Extrascolaire



Fiche de renseignements Accueil Extrascolaire

Année scolaire 2023-2024

Cette fiche d'inscription est obligatoire pour participer à l'accueil extrascolaire , merci de compléter une fiche par enfant et la faire parvenir à l'agent de l'accueil extrascolaire le plus rapidement possible .

Renseignements de l'enfant :

École:

Nom

Prénom:.....

Date de naissance : / /

Registre national : _ . _ . _ . _ - _ . _ . _ . _

Votre enfant a-t-il besoin de faire une sieste :

OUI - NON

Votre enfant est-il propre

OUI - NON

Votre enfant a-t-il des allergies

OUI - NON

Si oui , lesquelles ?

.....

Autre(s) ?

Si votre enfant a besoin de prendre des médicaments durant l'accueil extrascolaire , merci de fournir un certificat médical et nous communiquer les modalités relatives à la prise du médicament.

Personne(s) responsable(s) de l'enfant :

Nom

.....

Prénom

.....

Adresse :

.....

.....

NISS :

.....

Téléphone

.....

Déduction fiscale :

OUI - NON

Nom

.....

Prénom :

.....

Adresse :

.....

.....

NISS :

.....

Téléphone

.....

Déduction fiscale :

OUI - NON



Autres personnes de contact susceptibles de venir chercher l'enfant

Nom - Prénom :
Lien de parenté :
Numéro de téléphone :

Nom - Prénom :
Lien de parenté :
Numéro de téléphone :

Une attestation fiscale reprenant le montant payé durant l'année civile pour les jours fréquentés sera transmise dans le courant du deuxième trimestre pour l'année fiscale précédente. Il est impératif d'indiquer vos numéros de registres nationaux pour recevoir cette fiche dans les délais.

Je certifie que les renseignements ci-dessus sont exacts et m'engage à avertir de tout changement. Je déclare avoir pris connaissance du Règlement d'Ordre Intérieur de l'accueil extrascolaire et en approuve le contenu.

Suite à l'entrée en application, le 25 mai 2018, du Règlement Général de Protection des Données, dit « RGPD » et de la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous vous informons que les données collectées ci-avant sont traitées par le service de l'accueil extrascolaire de la Ville de Tournai aux fins de la gestion de l'inscription de votre enfant à l'accueil extrascolaire.

Elles sont conservées pendant un an et ne sont pas transmises à des tiers à l'administration communale ni transférées en dehors de l'Union Européenne.

Vous avez la possibilité d'exercer vos droits consacrés par le RGPD par courrier à l'adresse suivante :

A l'attention de Monsieur le Bourgmestre de la Ville de Tournai
Rue Saint-Martin 52
7500 Tournai

Ou par e-mail à la déléguée à la protection des données : DPO@tournai.be

On via le portail des démarches en ligne accessible sur le site de la Ville de Tournai : www.tournai.be/protection-donnees (une identification par lecteur de carte d'identité sera nécessaire).

Si vous estimez que la Ville de Tournai n'a pas respecté vos droits et/ou n'a pas traité vos données personnelles conformément au RGPD, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données ».

Fait à, le
Signature de la(les) personne(s) responsable(s) de l'enfant

Pour toutes informations : Service Accueil Extrascolaire - 069/33.22.24.